

---

## L'ancien premier ministre réagit : « des partis pris et des procès d'intention »

**By Vincent Truffly**

Published: 29/02/2008 - 17:45

Auteur: [MediaPart](#)

Contacté vendredi 29 février par MediaPart, Dominique de Villepin estime que ce rapport final «*brille essentiellement par les questions qu'il n'aborde pas*» et ajoute qu'il laisse «*de côté tous les éléments qui ne démontrent que trop qu'à aucun moment je n'ai participé à une entreprise de dénonciation calomnieuse*».

L'ancien premier ministre (2005-2007) nous a fait parvenir le texte suivant :

« Les éléments rassemblés à la clôture de l'instruction font ressortir clairement que les accusations portées contre moi ne reposent que sur des partis pris et des procès d'intention. Plusieurs accusations infondées ne sauraient en rien constituer une accusation forte ; elles témoignent au contraire d'une vision biaisée du dossier où écrans de fumée, instrumentalisation et rumeurs se sont multipliés. Le rapport final des enquêteurs brille essentiellement par les questions qu'il n'aborde pas, affirmant sans preuves et avouant sa faiblesse, en laissant de côté tous les éléments qui ne démontrent que trop qu'à aucun moment je n'ai participé à une entreprise de dénonciation calomnieuse. Ce qui sera aisément démontré dans les prochaines semaines.

Je regrette que cette instruction n'ait pas dépassé ce que rapportait la rumeur médiatique et politique. Ainsi il a d'abord été fait état d'un prétendu rapport de la DST, que j'aurais ordonné à mon arrivée au ministère de l'Intérieur, dont l'instruction a pu finalement montrer qu'il n'existait pas. De même, les perquisitions à mon domicile et à mon bureau n'ont servi qu'à monter en épingle un mystérieux DVD crypté qui s'est avéré, après plusieurs mois d'enquête et de coûteuses investigations, n'être qu'une transcription de mes discours diplomatiques. Puis certains ont voulu voir un nouveau rebondissement dans la découverte d'un ordinateur à Beyrouth, mais là encore l'affaire a tourné court.

Entre le grand spectacle auquel a donné lieu l'affaire Clearstream et la réalité des faits, il y a au bout du compte un fossé considérable. L'essentiel a été oublié. Seul le procès permettra de répondre aux deux questions essentielles : qui a commencé à falsifier les listings en 2003 et dans quel but, alors même que je n'ai été saisi de ce dossier qu'en janvier 2004 ? qui a pu faire pression dans ce dossier pour imposer un préjugé aussi contraire à la vérité ?

En tout état de cause, je suis convaincu qu'il ne s'agit pas d'une affaire politique, mais bien d'une affaire industrielle et financière. Je sais que la vérité et la justice finiront par l'emporter.

---

Dominique de Villepin. »